

ALD

Société Anonyme

1-3, rue Eugène et Armand Peugeot Corosa

92500 Rueil-Malmaison

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2022 – 12^{ème} résolution

ALD

Société Anonyme

1-3, rue Eugène et Armand Peugeot Corosa

92500 Rueil-Malmaison

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2022 – 12^{ème} résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 5 % de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris-La Défense, le 27 avril 2022

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres



Vincent ROTY
Associé

DELOITTE & ASSOCIES



Pascal COLIN
Associé